

Davron

L'écho du Village 



SUR LA BONNE VOIE !

**RAVALEMENT
ISOLATION EXTÉRIEURE
EMBELLISSEMENT**

BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT

Chantiers réalisés par nos soins

RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY 01 30 54 35 28

IMMOBILIER Les 2 Villages
CHAVENAY 01 30 54 55 55
CRESPIÈRES 01 30 54 90 05

2 agences à votre service

AGENCE DU VALLON
C. CHAL - 2, av. de Vallon
01 30 54 55 55

**ESTIMATIONS GRATUITES
ACHAT
VENTE
LOCATION**

AGENCE DU MOULIN
2, rue Moncel
01 30 54 90 05

www.immobilier-chavenay.com

euvé
PÉPINIÈRES
JARDINERIE

RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES
www.pepinieres-yvelines.com

PÉPINIÈRE Ouvert du lundi au samedi, d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél.: 01 30 54 41 25
► Fermé les dimanches et jours fériés

JARDINERIE Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30, et de 15h à 18h. Tél.: 01 34 59 02 64
► En janvier/février, et juillet/août : Fermé les dimanches et jours fériés

DIRECTION D307, ENTRE ST-NOM-LA-BRETÈCHE ET FEUCHEROLLES, À CÔTÉ DU GOLF

01 34 59 02 64



PAGES 4-5
LA VIE MUNICIPALE

- L'Édito du Maire
- Davron en chiffres
- Les services de Davron
- L'équipe Municipale
- Le personnel communal
- L'état Civil

PAGES 6 À 9
BUDGET

- Comprendre le Budget communal
- Données financières

PAGES 10-13
TRAVAUX

- L'assainissement de Davron

PAGES 14 À 17
ENVIRONNEMENT

- Le lavoir Saint Blaise de Davron
- L'histoire du lavoir en France
- Des nouvelles de l'eau
- Les vendanges 2020 à Davron

PAGES 18 À 21
RENDEZ-VOUS

- Madame Labbé, le CCAS, la galette
- Le spectacle de Noël
- L'USCD, L'USD tennis
- Réouverture de la bibliothèque

PAGES 22 À 23
TRANSPORTS

- Les mobilités de demain
- Consultez, réservez, voyagez

PAGES 25 À 27
BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Protection des aînés et personnes vulnérables
- Entretien et Embellissement
- Les 10 commandements du bon voisin
- La collecte des déchets
- La déchetterie
- L'hygiène canine

PAGES 30 À 31
LES ADRESSES UTILES

REMERCIEMENTS

Comme toujours nous pouvons compter sur l'engagement d'Isabelle et Laurent PETIT, de Francis PETIT et de Guy MOUNIER qui nous présentent le village de Davron sous toutes ses formes. Grâce à leur talent, nous pouvons vous faire partager quelques photos qui animent nos articles.

Commission
Communication :
Evelyne Petit

Création/Maquette :
Glovis Productions
06 09 53 46 61

Chères Davronaises, Chers Davronais,

La crise sanitaire sans précédent à laquelle nous devons faire face a arrêté brutalement et totalement toutes les activités dans notre pays. Les travaux d'assainissement collectif que nous avons lancés en fin 2019 ont été également directement impactés par cette situation. En effet, nous vous avions annoncé que ce chantier allait durer environ 8 mois, nous vous avions demandé tolérance et patience face aux désagréments que ces lourds chantiers allaient nous occasionner. Plus d'un an après, tous ces travaux sont enfin terminés et nous avons retrouvé un village où il devient agréable de circuler et de se promener.

Parallèlement aux travaux d'assainissement et de voirie, nous avons également engagé la rénovation totale du lavoir. Ce chantier qui ne devait durer que 4 à 6 mois a été finalisé en beaucoup plus de temps que prévu initialement. Cette rénovation nous a permis de le sauvegarder et de lui redonner tout l'éclat qu'il mérite. Je tenais à vous remercier sincèrement pour votre compréhension et pour l'indulgence dont vous avez fait preuve depuis plus d'un an.

Aujourd'hui, le dossier d'assainissement, dont tout le monde parlait depuis de très nombreuses années, étant derrière nous, il est donc possible de planifier la réfection progressive de l'ensemble des rues de village afin qu'elles soient toutes aussi agréables que la rue de Widelville et de Thiverval. C'est l'objectif majeur de la nouvelle équipe municipale que vous avez élue en mars dernier.

Le rond-point de l'entrée du village a également fait peau neuve. En effet, suite à ma demande le département a accepté à titre exceptionnel de l'aménager afin de le mettre en valeur et de rendre l'arrivée sur Davron plus agréable.

Durant les 6 prochaines années, la nouvelle équipe municipale poursuivra la démarche, engagée lors du précédent mandat, d'amélioration et de modernisation de notre village tout en préservant son caractère rural.

Comme vous pourrez le lire dans ce magazine, cette crise sanitaire nous a contraint avec regret à restreindre nos rencontres traditionnelles comme le 14 juillet ou les repas estivaux avec nos aînés. Ce n'est que partie remise dès que la situation le permettra nous reprendrons ces rendez-vous.

Je profite de ces lignes pour remercier Madame Evelyne Petit et Madame Nathalie Germain qui ont apporté leur aide à plusieurs Davronais qui avaient des difficultés pour se ravitailler lors du premier confinement. Je tiens également à remercier Monsieur Christian de Chavagnac qui a accepté d'abattre les arbres de sa propriété qui donnaient sur le tennis. Cette intervention a permis de redonner de la luminosité sur le terrain et de faciliter son entretien.

J'espère que vous avez passé des fêtes de Noël chaleureuses et réconfortantes avec votre famille.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2021, en espérant qu'elle sera plus clémente et nous permettra de retrouver plus de liberté.

Prenez soin de vous et de vos proches.



DAMIEN GUIBOUT, MAIRE DE DAVRON / JANVIER 2021
damien.guibout@davron.fr



DAVRON EN CHIFFRES

Membre de la Communauté de communes de Gally-Mauldre

Superficie : 5,95 km²

Recensement au 01/01/2019 : 293

Altitude : 120 m

Nous sommes à :
25 km de Paris

12 km de Saint-Germain-en-Laye
15 km de Versailles

DONNÉES FINANCIÈRES 2019 :

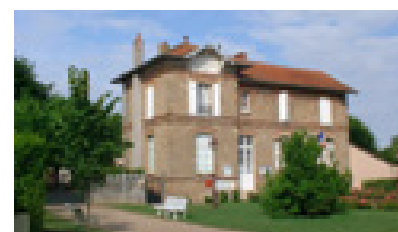
Taxe habitation : 97 178 €
Taxe foncière (bâti) : 46 023 €
Taxe foncière (non bâti) : 10 014 €

Budget 2019 :

Fonctionnement : 472 995,42 €
Investissement : 2 156 373,15 €

Communes limitrophes :

Feucherolles, Crespières,
Chavenay, Thiverval-Grignon



LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

LUNDI ET JEUDI

9h00 – 12h00 et 14h00 16h00

MARDI, MERCREDI, VENDREDI

9h00 – 12h00

SAMEDI MATIN

10h00 – 12h00

Tél : 01.30.54.47.14
Mail : mairie@davron.fr

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



L'équipe municipale se compose des 11 conseillers élus par les administrés le 15 mars 2020. Le Conseil Municipal se réunit une fois par mois, les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.

Composition :

Le Maire : Damien GUIBOUT
1ère adjointe : Evelyne PETIT
2ème adjoint : Maurice PERRAULT
3ème adjoint : Alexis HONGRE

7 conseillers :

Valérie DURAND, Martine ETARD,
Michel RICHARD, Marc SIMONNEAUX,
Jean-Marc PROVOST, Frédéric LHERM
Eric CUENOT,

LE PERSONNEL COMMUNAL

L'équipe dynamique et professionnelle est à votre service à la Mairie :

- **Corinne CLAIRET**, secrétaire de Mairie, collaboratrice du maire et des élus en charge de la partie administrative de la mairie (comptabilité, budget, décisions délibérations des élus, suivi administratif des dossiers...)

- **Jennifer FERREIRA**, Agent administratif en charge des relations avec les administrés (état civil, élections, communication, urbanisme...) et de l'Agence Postale Communale.

- **Frédéric DROUIN**, Agent technique municipal polyvalent (entretien du village)

ÉTAT CIVIL DE DAVRON

NAISSANCES

Raphaël, Sydney, Éric FARACHE PERRIN né le 13 décembre 2019

DÉCÈS

Ghislaine, Marie, Louise, Adeline LABBE décédée le 4 avril 2020 (98 ans)

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mr DENTAN et Mme POINT

Mme FESOLOWICZ et Mr LE FAUCONNIER et leurs enfants

Mr et Mme JUGLAIR et leur petite fille

Mr et Mme CLENET

Mr et Mme NOGARO

Mr VERSCHAEVE et Mme Da SILVA



COMPRENDRE LE budget communal

FONCTIONNEMENT : évolution de la capacité d'autofinancement de l'investissement

	Recettes	Dépenses	Excédent
2013	310 136 €	293 328 €	+ 16 808 €
2014	297 865 €	281 311 €	+ 16 554 €
2015	319 612 €	263 113 €	+ 56 499 €
2016	308 965 €	236 235 €	+ 72 730 €
2017	326 111 €	232 587 €	+ 93 524 €
2018	335 853 €	290 438 €	+ 45 415 €
2019	363 141 €	295 128 €	+ 68 013 €
2020*	472 995 €	442 493 €	+ 30 502 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (D.G.F) versée en recettes par l'Etat pour le transfert de compétences au profit des communes : baisse de 56 % en 7 ans

Dotations globales de fonctionnement

2012	42 923 €	
2013	41 243 €	- 1 680 €
2014	37 133 €	- 4 110 €
2015	31 746 €	- 5 387 €
2016	26 688 €	- 5 058 €
2017	22 021 €	- 4 667 €
2018	19 707 €	- 2 314 €
2019	16 829 €	- 2 878 €
2020*	13 379 €	- 3 450 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES : elles correspondent aux prélèvements des 3 taxes, habitation, foncière bâtie et non bâtie :

Recettes des 3 taxes

2013	153 648 €	
2014	152 396 €	- 1 252 € (taux inchangés)
2015	142 451 €	- 9 945 € (transfert FPIC à la CCGM)
2016	145 559 €	+ 3 108 € (taux inchangés)
2017	144 015 €	- 1 544 € (taux inchangés)
2018	144 451 €	+ 436 € (taux inchangés)
2019	151 142 €	+ 6 691 € (taux inchangés)
2020*	146 000 €	- 5 142 € (taux inchangés)

* (budget primitif)

DONNÉES FINANCIÈRES 2019

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 295 128 €, en légère hausse de 1,6 % par rapport à 2018

Légère évolution pour le budget 2019, +1,6% par rapport à 2018 ce qui est le fruit d'une politique active de maîtrise des coûts de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 363 141 €, en hausse de 7,51 % par rapport à 2018

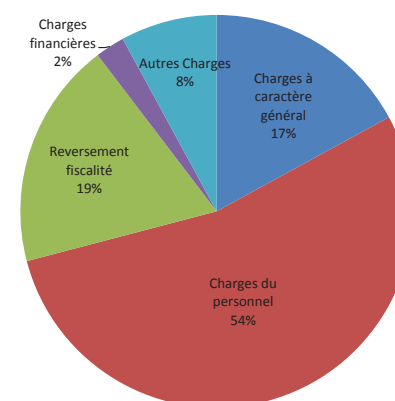
Comme l'an dernier, la tendance générale est à la hausse, mais tous les postes de recettes n'évoluent pas favorablement.

- Les « Dotations et participations » continuent de diminuer -26%, essentiellement en raison de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat ;
- Le poste « Produits de gestion courante » qui enregistre les loyers perçus par la Commune est stable grâce à la location fréquente de la salle de Chavagnac.
- Les « Impôts et taxes » aug-

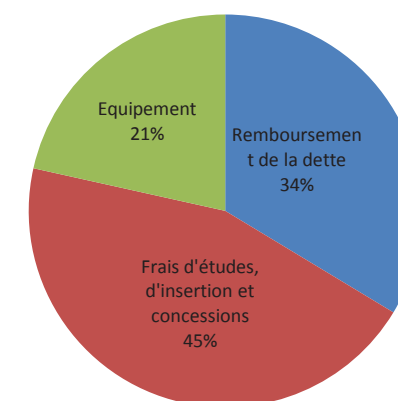
Excédent de fonctionnement reportable au 01.01.2019 : 36 946 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 : 68 013 €
Excédent de fonctionnement reportable au 31.12.2019 : 104 958 €

Sur ces 104 958 €, 70 000 € ont été affectés au budget d'investissement 2020 pour financer les projets de l'année en cours. Le solde de 34 958 € est reporté sur le budget de fonctionnement 2020 pour assurer le financement du budget d'investissement 2020.

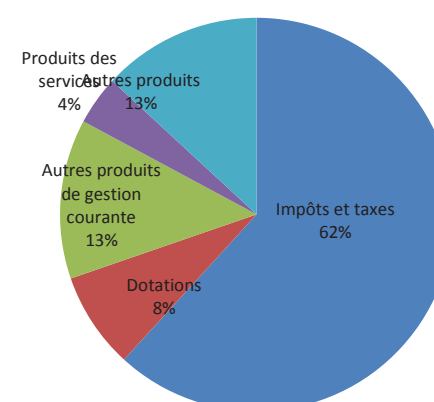
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



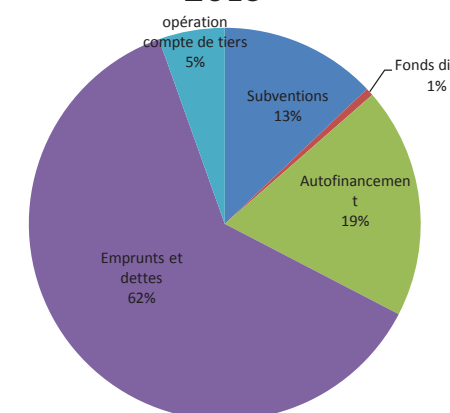
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2019



mentent de 6,43% suite à la forte hausse de la Taxe additionnelle aux droits de mutation dont le niveau dépend de l'activité du marché immobilier de l'année précédente. Par ailleurs, le montant des impôts locaux est en légère hausse et s'élève à 151 142 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2019 à 1 046 345 € dont :

- 132 442 € : Opérations patrimoniales (Txv assainissement collectif)
- 27 893 € : Remboursement d'emprunts
- 37 178 € : Immobilisations incorporelles (Frais d'étude assainissement collectif)
- 17 842 € : Immobilisations corporelles
- 822 297 € : Immobilisation en cours (Txv assainissement collectif)
- 4 563 € : FCTVA

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 066 022 € dont :

- 58 670 € : Opération pour compte de tiers « Assainissement non collectif ». Subventions reçues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil départemental des Yvelines pour l'ANC et solde de la quote-part de travaux revenant aux administrés concernés.
- 40 000 € : Excédent de fonctionnement de 2018 affecté à l'investissement
- 4 563 € : Remboursement de la TVA payée sur les investissements

ÉTAT DE LA DETTE EN €

Emprunts	01.01.2020	Échéance 2020	au 31.12.2020	Date de fin	Remboursé par
Salle de Chavagnac Ecole	79 491	19 029	60 462	2023	Fonds Propres / Loyers
Rénovation ancienne Agence postale	169 994	9 554	160 440	2036	Loyers
Portage Assainissement Non collectif/collectif	100 000	100 000	0	2020	subventions
Prêt relais	500 000	0	500 000	2021	subventions
Total	849 482	128 583	720 902		



LE CÈDRE ROUGE

La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com



4000m² d'exposition / 4 bâtiments
3 terrasses :
Week-end Store, l'expérience Déco

- 2017
- **2 297 €** : Taxe aménagement
 - **98 478 €** : Subventions perçues pour la création de l'assainissement collectif
 - **4 690 €** : Subvention du conseil départemental des Yvelines (fond d'urgence église)
 - **35 767 €** : Subvention du conseil départemental des Yvelines (Txv assainissement collectif)
 - **500 000 €** : Emprunt Prêt relais assainissement collectif
 - **165 853 €** : Avance de trésorerie Agence de l'eau (Txv assainissement collectif)
 - **139 416 €** : Opération patrimoine (intégration txv lavoir et assainissement collectif)



Excédent d'investissement reportable au 01.01.2019 :	113 617 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2019 :	6 176 €
Excédent d'investissement reportable au 31.12.2019 :	119 793 €

BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 472 295 €

L'enveloppe des dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif de 2020 est en augmentation de 31 % par rapport au budget primitif de 2019 (pour rappel : 360 245 €) :

- ✓ charges à caractère général (+ 20 %) ;
- ✓ Des dépenses du personnel en hausse (+ 4,6 %)

- ✓ Des charges financières en baisse – 40%
- ✓ Un excédent de fonctionnement 2020 provisionné à hauteur de 128 000 €.

Les recettes attendues en 2020 sont en augmentation par rapport au budget primitif de 2019 de + 31,9%

- ✓ Des recettes fiscales (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe additionnelle aux droits de mutation), s'élevant à 321, 2 K€ ;
- ✓ Des dotations et subventions (DGF, dotation de solidarité, compensation taxes locales) en baisse s'élevant à 21,7 K€,

- ✓ Des produits de gestion courante (loyers, location de salle) s'élevant à 49,5 K€,
- ✓ Des produits de services (redevances) et des atténuations de charges (remboursement du traitement d'un agent absent) s'élevant à 23 K€ ;
- ✓ Un excédent de fonctionnement reporté de 35 K€.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 2 156 373 €

Les principales dépenses d'investissement réelles prévues en 2020 sont :

- ✓ **82 000 €** : Contrat rural : le Lavoir
 - ✓ **728 000 €** : Création de l'assainissement collectif : station, réseau de collecte, eaux pluviales, voirie.
- Rappel** : Les communes de moins de 500 habitants n'ont pas obligation de créer un budget annexe pour l'assainissement collectif. La commune de Davron enregistre donc les dépenses et les recettes de l'assainissement collectif dans le budget communal. Cependant la mise en place d'un suivi extracomptable permet d'extraire, chaque année, ces dépenses et recettes afin d'établir un budget

spécifique et de veiller à l'équilibre financier de l'assainissement collectif. En effet, à l'issue de la création de l'assainissement collectif, la part des travaux de la station d'épuration et du réseau public de collecte non subventionnée sera financée par un emprunt long terme dont le remboursement sera assuré

par les administrés concernés via une redevance qui s'ajoutera au prix de l'eau. Cette redevance intégrera également les coûts d'entretien des équipements publics de l'assainissement collectif.

- ✓ **550 000 €** : Opération pour compte de tiers « Raccordement des habitations au réseau public

d'assainissement ». Les travaux de l'assainissement collectif en domaine privé (branchements des habitations au réseau public) font l'objet, comme l'assainissement non collectif, d'une opération pour compte de tiers. Les dépenses (travaux) et les recettes (subventions et contributions des administrés concernés) se compenseront et n'auront pas d'impact sur le budget communal

- ✓ **338 250 €** : Remboursement des emprunts (Salle de Chavagnac/Ecole et rénovation ancienne agence postale), contrat rural, assainissement collectif.

- ✓ **120 000 €** : Contribution achat terrain agricole

- ✓ **15 000 €** : Révision du PLU

- ✓ **22 000 €** : Enveloppe pour investissements courants, raccordement à l'assainissement des bâtiments communaux

Les recettes réelles d'investissements 2020 :

- ✓ **682 000 €** : Emprunts : Assainissement collectif, Rénovation de la voirie, Courants

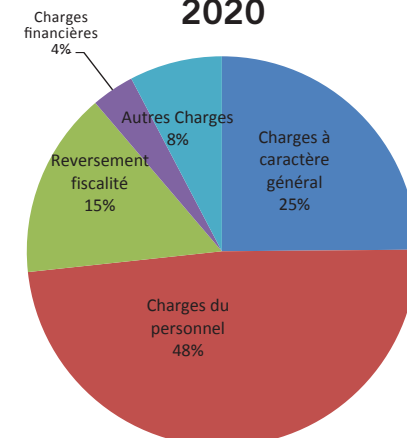
- ✓ **231 330 €** : Opération pour compte de tiers « Raccordement des habitations au réseau public d'assainissement »

- ✓ **609 900 €** : Subventions reçues de l'AESN du CD 78, et de la région pour l'assainissement collectif, la voirie et le contrat rural

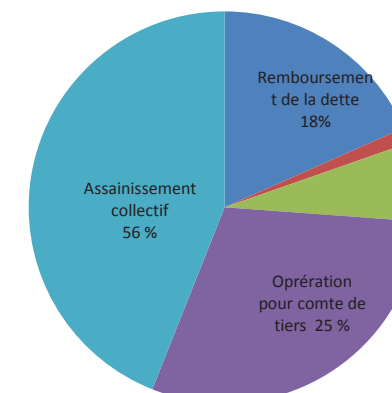
- ✓ **7 700 €** : FCTVA (remboursement de la TVA sur les investissements de 2018)

- ✓ **340 893 €** : Autofinancement de la commune

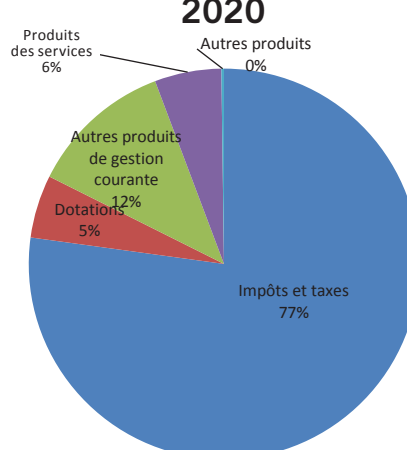
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



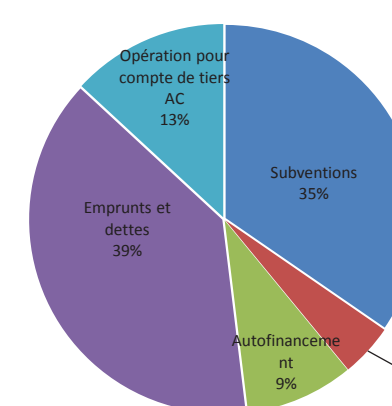
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2020



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2020



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

Achat - Vente
Location

Caroline Beaufils et son équipe, présentes sur les communes de Davron, Chavenay, Saint-Nom-La-Bretèche, Feucherolles, et Crespières, vous accompagnent et mettent leur professionnalisme et leur dynamisme au service de vos projets immobiliers.

33, route de St-Germain
78860 St-Nom-La-Bretèche
01 34 62 62 00 - www.laresidence.fr

Dans le respect de tous, notre agence applique tous les gestes barrières et les protocoles de sécurité.

L'assainissement de Davron

De tout temps, la gestion des effluents et leurs traitements ont été un enjeu pour les collectivités.

Au-delà de la réglementation, les coûts associés à la mise en œuvre d'un système d'assainissement individuel et/ou collectif sont très importants et difficilement supportables au regard des budgets des petites communes. C'est probablement pour cette raison qu'il a fallu attendre plus de 30 ans pour qu'enfin, notre commune se mette aux normes sur le sujet. Certes, l'année 2020, a été compliquée avec tous ces travaux ainsi qu'avec le confinement mais vous avez été patients. Tous nos remerciements pour cela. Et le résultat est là : Davron est enfin doté d'un système d'assainissement collectif moderne ainsi que des systèmes d'assainissement non collectifs conformes. C'est probablement les projets les plus structurants que la commune

a dû mener depuis bien longtemps. Nous souhaitons également associer les financeurs (départements, agence de l'eau...) qui nous ont supportés pour la réalisation de ces 2 projets (assainissement collectif et non collectif). Rappelons, que dans le cadre du projet d'assainissement, la commune a décidé en 2015, après des études approfondies, qu'il convenait de prévoir un zonage non collectif et collectif avec une station de traitement dans la commune. Les autres options examinées présentaient des lacunes techniques mais surtout étaient intenables sur le plan financier (plus de 2,3 M€ hors voirie et prix de l'eau >>>8,5 €/M3).

Le Projet réalisé a coûté 1,3M€ hors voirie.

Dans cette mandature, nous allons poursuivre le développement de notre commune rurale où il fait bon

de vivre, en gardant ses caractéristiques et en continuant la modernisation au niveau des standards du 21ème siècle, bien entendu, en accord avec les capacités financières de la commune.

L'ASSAINISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le zonage de l'assainissement non collectif concerne 72 habitations, situées sur la périphérie de la commune. Ces habitations font l'objet d'un suivi particulier conformément au règlement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif, consultable en mairie et sur son site...). Le projet d'assainissement non collectif a conduit en 2017 à réhabiliter 40 installations non conformes (70% Microstations d'épuration, 30% fosse toutes eaux). Dans le cadre de ce projet, la Mairie a décidé de le porter, seule

solution pour permettre d'obtenir des subventions du département et de l'Agence de l'Eau pour les administrés. Ainsi, les coûts financiers du projet (700k€ environ) ont été supportés par la commune dans l'attente des subventions et du remboursement de la partie restant à la charge des propriétaires concernés (en moyenne 2500€/habitation). Pour information, la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif coûte environ 12 000€ en moyenne. Par ailleurs, la bonne gestion de ce projet a conduit à un bonus versé par l'Agence de l'Eau, bonus financier qui a été intégralement reversé aux propriétaires.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le zonage de l'assainissement collectif concerne le centre du village, 63 Habitations soit 145 EH (équivalent habitant) avec 2,3 habitants en moyenne par habitation à Davron. La configuration du village a conduit à implanter un poste de

relevage dans la rue de Wideville. La station de traitement près du cimetière est largement dimensionnée (300 EH, équivalent Habitant) pour suivre l'évolution du village selon le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Elle est modulaire et pilotée avec une télégestion. La maintenance de l'ensemble de notre système d'assainissement a été confiée à la société SUEZ.

Le coût estimé aujourd'hui est de 1€/M3 HT.

Le volume d'eau traitée par jour est d'environ 18m³ soit annuellement en tenant compte des périodes de vacances ou le niveau de traitement tombe à 15m³/jour : 6400m³/an (100m³ par habitation en moyenne). Ceci amène le prix de l'eau à 6,40€/m³ HT comme annoncé (2€ HT prix de base de l'eau + 1€ HT maintenance + 3,4€ HT amortissement des équipements)

La fourchette de prix annoncée lors des réunions publiques était entre 6,20€ et 6,50€ /m³ HT.

En France le coût de l'eau est en moyenne de :

- Prix de base : 2€ HT/m³
- Prix de maintenance des systèmes d'assainissement : 2€ HT/m³
- Prix d'amortissement des équipements des systèmes d'assainissement : 2,5€ HT/m³

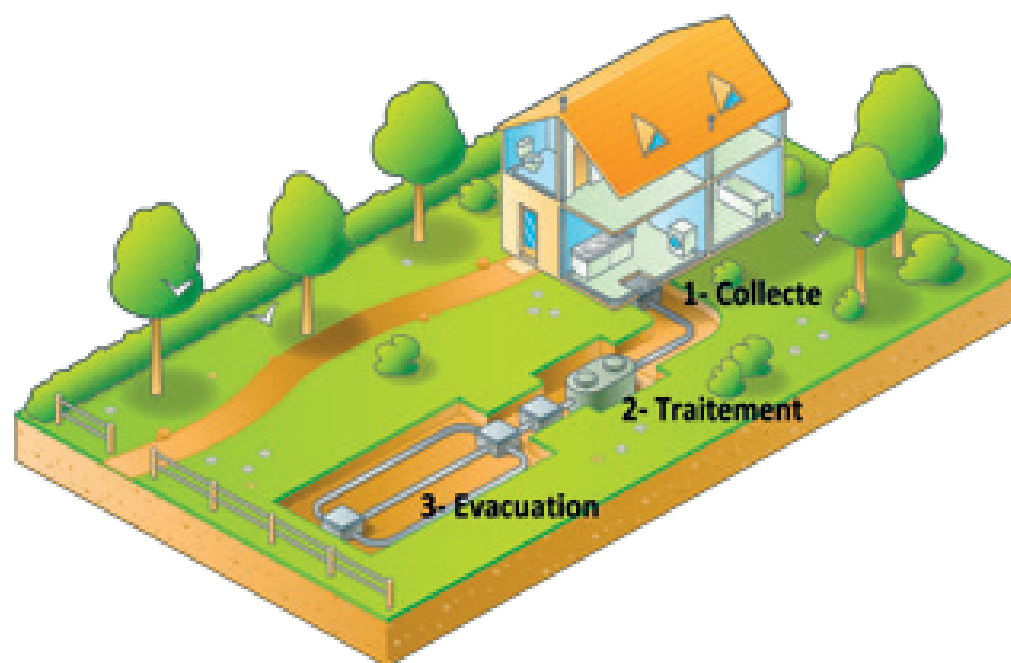
Soit :

- Système d'assainissement dont les équipements sont amortis : 4€ HT/m³
- Système d'assainissement dont les équipements sont en cours d'amortissement : 6,5€ HT/m³.

La moyenne de consommation d'eau en France est de 130m³/an/habitation.

La taxe de raccordement à l'assainissement collectif : cette taxe est facturée conformément aux informations qui ont été transmises, lors de l'enquête publique, des réunions publiques salle de Chavagnac et lors des rendez-vous de piquetage ;

Davron est enfin doté d'un système d'assainissement collectif moderne ainsi que des systèmes d'assainissement non collectifs conformes.





Elle se présente comme indiquée ci-dessous :

- La taxe de raccordement directe : 1 500€/habitation.
- La cunette anti lingettes annoncée à 500 €, remplacée par le montant du broyeur par habitation de 350 € (celui-ci ne concerne que les habitations qui n'ont pas de pompe individuelle).
- Ceux qui ont une pompe individuelle ne peuvent pas envoyer de lingettes dans le réseau (casse de leur pompe).
- Un raccordement supplémentaire : 1 600 € (à la demande de certains propriétaires).

En synthèse par habitation :

Taxe de base à 1 500€ + 350€ coût du broyeur pour ceux qui sont concernés.

L'ensemble de notre système d'assainissement collectif (station, poste de relevage, réseau) a coûté 1,3€ million HT avec une subvention de 884.682 €.

Le réseau collecteur (750 mètres linéaires) à 1000€ le mètre linéaire a constitué plus de la moitié de l'investissement, soit 750K€. Le centre du village est constitué de maisons parfois avec des longues façades (rue de wideville) et non d'immeubles à plusieurs étages. Ainsi, à réseau identique, l'amorti

des coûts du réseau se répercute sur un nombre d'habitations plus faible conduisant mécaniquement à augmenter le prix du m³ d'eau. Concernant la rue de Bullion, le réseau installé est sous pression conduisant à la mise en place de poste de relevage dans chaque habitation.

La station d'épuration a constitué le deuxième poste d'investissement : 300 K€. Cette station a été notamment sélectionnée car elle s'intègre mieux dans l'environnement du village.

ASSAINISSEMENT, RÈGLES ET OBLIGATIONS

Les systèmes de traitement des eaux usées fonctionnent tous sur les mêmes principes.

- Prétraitement biologique sans oxygène
- Traitement biologique avec oxygénation
- Clarification (dernière décantation avant évacuation)
- Rejet des eaux traitées la plupart du temps par épandage (dans le cas des fosses toutes eaux l'épandage sert de traitement)
- La biologie (micro-organismes, bactéries) qui permet le traitement des eaux.

Tous les produits qui détruisent les micro-organismes sont à proscrire (acide, peinture, huile, tout produit chimique...)

Lorsque les micro-organismes sont détruits, le traitement ne se fait plus et nécessite de réinstaller la biologie. Par ailleurs, notre système d'assainissement a un poste de relevage avec des pompes. Ces der-

nières sont sensibles notamment aux lingettes.

Les lingettes, une plaie des systèmes d'assainissement. On ne jette pas n'importe quoi dans les WC, les poubelles sont faites pour cela.

L'assainissement collectif ce n'est pas « le tout à l'égout ». Tout passe dans le poste de relevage, cela peut détruire les pompes et ira en final dans la station de traitement. **Les conséquences seront donc l'augmentation des coûts de maintenance qui seront, bien entendu, répercutés sur le prix de l'eau.** Les habitations qui ont, compte tenu de leur configuration, un poste de relevage **doivent assurer la maintenance de ce dernier.** Il est fortement conseillé de prendre un contrat pour les interventions urgentes et une maintenance annuelle. Les pompes implantées sont fiables pour une utilisation normale (pas de lingettes ou autres fluides que l'eau sale).

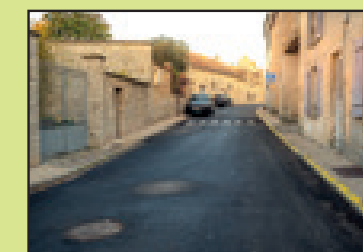
Dans le cadre de ses devoirs et obligations, la mairie doit s'assurer du maintien d'un système d'assainissement en état de fonctionnement optimum. Les utilisateurs dans leurs devoirs et obligations doivent respecter les règles qui permettent le fonctionnement normal de leur système d'assainissement qu'il soit non collectif (fosses toutes eaux/microstation) ou collectif.

Pour que l'assainissement non collectif soit validé, un règlement SPANC a été mis en place et sera scrupuleusement respecté. Nous conseillons donc fortement aux propriétaires concernés de respecter le cycle de maintenance et entretien de leur système d'assainissement non collectif. Concernant, l'assainissement collectif, la Mairie va élaborer un règlement spécifique sur les droits et devoirs qui sera diffusé aux utilisateurs concernés.

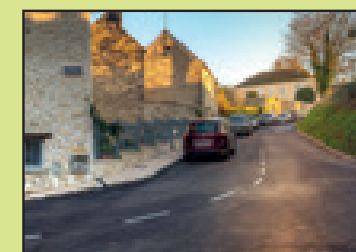
Nous sommes certains que tous les Davronais et Davronaises ont mesuré l'effort collectif que nous avons fait pour mettre notre village au meilleur niveau, c'est notre patrimoine qu'il convient maintenant de conserver et de maintenir.

RÉFECTION DE LA VOIRIE

L'assainissement collectif a conduit également à la remise en état des rues et trottoirs partiellement voire complètement. Ceci a pu se faire grâce aux subventions en tenant compte des capacités financières de la commune et du triennal en cours. Nous avons fait un choix logique et acceptable :



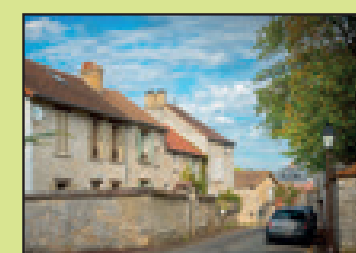
1) **Wideville** (environ 300 M de la place de l'église à la rue de Thiverval). Remise en état complète de la rue y compris les trottoirs. C'était prévu dans le programme. La découverte de HAP (substances à traiter spécifiquement) dans les enrobés bitumineux a conduit à alourdir la facture de 15% à 20%.



2) **St Jacques** (environ 80 M de la place de l'église à la rue Hautement). Remise en état complète de ce tronçon de rue y compris les trottoirs. Cette partie a une forte pente (ruissellement des eaux de pluie conduisant à détruire la rue). Ce tronçon très dégradé est très circulant ; on ne pouvait pas attendre.



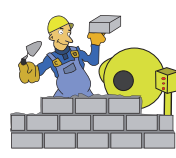
3) **Bullion** (environ 300 M de la rue de Wideville au raccordement niveau 4 fermes). Le réseau sous pression a limité l'ouverture de la route. Le triennal actuel et notre capacité financière ne permettent pas financièrement une réhabilitation complète sur les 300 M considéré. Il a donc été décidé, dans l'attente du prochain triennal (en cours de formalisation) de traiter uniquement l'ouverture faite pas les travaux d'assainissement (prévu dans le marché). Cette rue devra être réhabilitée en urgence, nous étudions les différentes possibilités selon les capacités financières de la commune.



4) **Hautement** (environ 60 M). Remise en état des parties uniquement concernées par l'assainissement collectif (inclus dans le marché). La rue de Hautement, étroite, a été ouverte largement lors de la mise en place du collecteur ; elle est pratiquement reprise sur sa largeur hormis deux parties (une au niveau Wideville et une au niveau Mairie). Cette rue est peu circulante, nous avons donc considéré qu'elle pourrait ainsi attendre dans l'état, pendant quelques années.

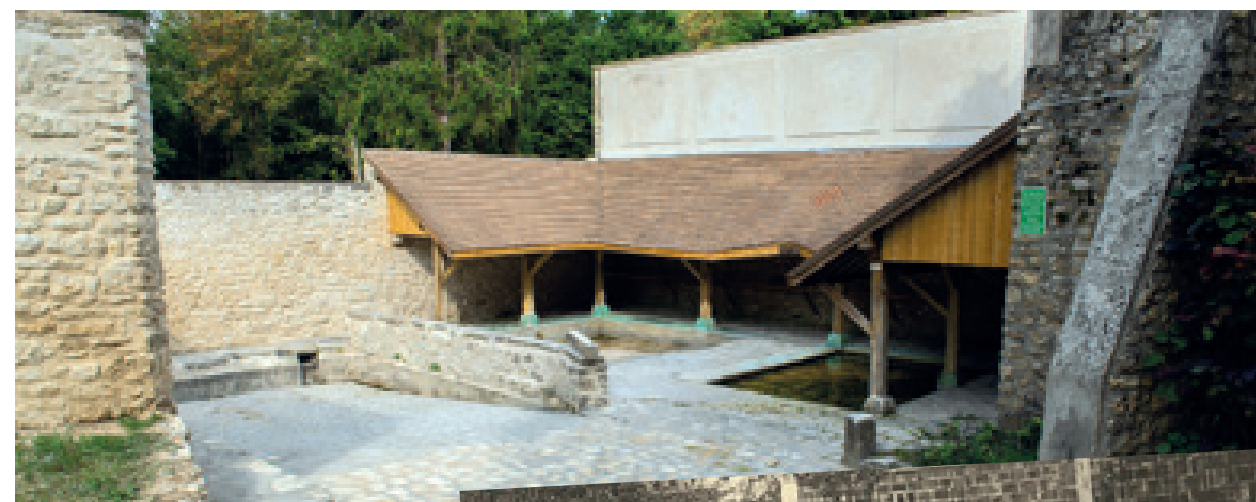
 *Le Plus de votre Habitat*
LSPC
Lionel Santon Plomberie Chauffage
Tél : 09 63 59 56 30 / 06 51 28 14 64
4, rue de poissy 78810 Feucherolles
www.lspc.fr - lionel.santon@lspc.fr

ÉLECTRICITÉ/PLOMBERIE TRAITEMENT DE L'EAU
DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
AUTOMATISME - INTERPHONE
SAS ALVES
26^{ter}, AV. DES PLATANES 78860 ST-NOM-LA-BRETÈCHE
Tél. : 01 70 72 68 90
Mail : contact@alves-sas.com

 **D.F.M. & FILS**
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
Feuchrolles / Noisy-le-Roi
Construction/rénovation - Aménagements intérieur/extérieur
Plomberie - Electricité - Peinture - Salle de bain
Menuiserie Bois - Alu - Pvc - Velux - Pose volets et motorisations portails
06 75 57 50 71 09 80 79 00 44 dfm.fils@gmail.com
www.dfmetfils.fr

Le lavoir Saint-Blaise de Davron

L'histoire du lavoir en France



Situé à côté du tennis, le lavoir est l'œuvre de l'architecte parisien Ernest Sanson (1836-1918). Il date de 1893. Il est composé d'un bassin rectangulaire et d'un autre carré. Sur trois des côtés, les laveuses étaient protégées par un auvent. A l'époque, c'était un lieu de rencontre pour les femmes. Un abreuvoir à bestiaux de mêmes dimensions jouxte le lavoir et témoigne de la vocation agricole de Davron, étape sur le « chemin aux bœufs » qui conduisait au marché à bestiaux de Poissy. La restauration du lavoir Saint-Blaise a débuté en septembre 2019 et est concentrée sur la sauvegarde de ce patrimoine historique. Autrefois considéré comme une partie importante du village, le lavoir de Davron a désormais retrouvé sa prestance. Pour que cette réfection soit totale, le chemin menant au lavoir a été également revaloriser tout en gardant l'esthétisme et l'intégralité du lieu comme en atteste les photos. Suite à la crise sanitaire et au confinement, l'achèvement des travaux n'a eu lieu qu'en septembre 2020. Mais ce retard n'a pas compromis l'intérêt porté à sa réfection. Le lavoir représente tout un pan de notre mémoire populaire. C'est à ce titre qu'il doit être respecté et sauvegardé.

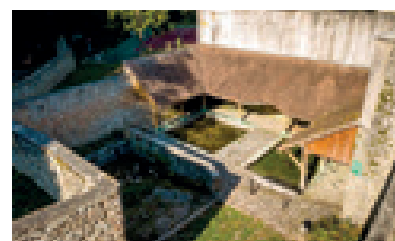
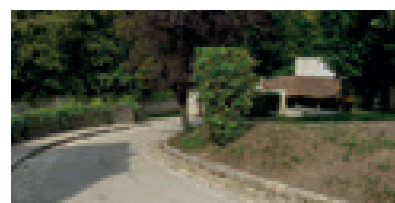
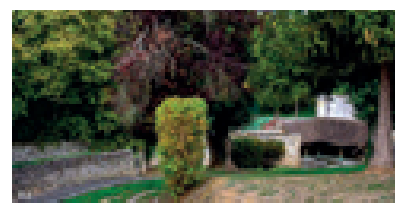
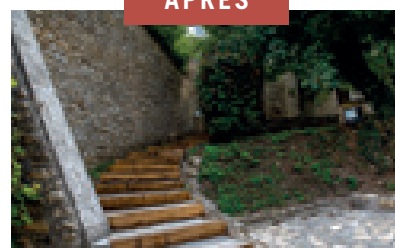


DAVRON. — Lavoir et Fontaine Saint-Blaise.

AVANT



APRÈS



Un lavoir est un bassin alimenté en eau généralement d'origine naturelle qui a pour vocation première de permettre de rincer le linge après l'avoir lavé. Il est le plus souvent public, gratuit ou payant selon les communes, mais peut être privé, attaché à une seule maison ou une seule ferme et pouvant être mis à la disposition de voisins moyennant une redevance.

Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne s'y rendaient le plus souvent pas pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. Comme le lavage ne consommait que quelques seaux d'eau, il pouvait avoir lieu dans les habitations ou les buanderies où le linge s'accumulait avant la « grande lessive », mais le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire, uniquement disponible dans les cours d'eau ou dans une source captée. Il existe cependant des lavoirs avec plusieurs bassins, le bassin en amont servant de rinçoir, ceux en aval de lavoir (lavage du linge proprement dit) voire d'abreuvoir. A l'origine, le lavoir est une pierre plate ou une simple planche posée au bord d'un cours d'eau, d'une mare ou d'une source, sans abri. La pollution due à la révolution industrielle, les épidémies puis l'hygiénisme entraînent le développement de constructions spécifiques à la fin du XVIIIe siècle qui voit les communes se munir de bassins situés au bas d'une prairie, en contrebas d'une source ou d'une fontaine, en bordure d'un ruisseau, d'un canal, d'une rivière ou d'un fleuve où peut être amarré un bateau-lavoir. Le lavoir reste en usage jusqu'au milieu du XXe siècle dans les villes où soit l'eau n'est pas polluée soit il n'existe pas de blanchisseries, mais leur utilisation est progressivement abandonnée au cours de ce siècle.

L'ORGANISATION

La lessive dans l'habitat posant de nombreux problèmes (vapeur humidifiant les murs, écoulement de l'eau), le linge n'est alors lavé que deux fois par an (la lessive devient mensuelle dans les années 1900 et hebdomadaire dans les années 1930), les moins fortunés gardant leurs vêtements jusqu'à complète utilisation. Ces « grandes lessives », appelées « buées », durent généralement trois jours : le premier, le linge est immergé dans d'énormes

baquets de bois pour un premier décrassage ; le deuxième, le linge est lessivé dans ces mêmes baquets ou d'autres cuves, recouvert d'une toile sur laquelle on pratique le coulage, c'est-à-dire le versement de l'eau bouillante à l'aide d'un récipient à long manche sur une épaisse couche de cendres dont le carbonate de potasse constitue un excellent agent nettoyant ; le troisième, le linge est rincé et essoré au lavoir. Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux dans une sorte de bac en bois, le « garde genoux », jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois sur la pierre afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour pénible en hotte, brouette, carriole ou charrette vers le lieu de séchage. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment. Lorsque les femmes y lessivaient également leur linge, elles le frottaient le brossaient avec du savon fabriqué artisanalement ou de la cendre de bois, puis le rinçaient en ajoutant quelques boules de bleu (poudre à base d'indigo) pour l'éclat et des racines de saponaires pour l'assouplir ; enfin elles le parfumaient à l'aide de rhizomes d'iris.

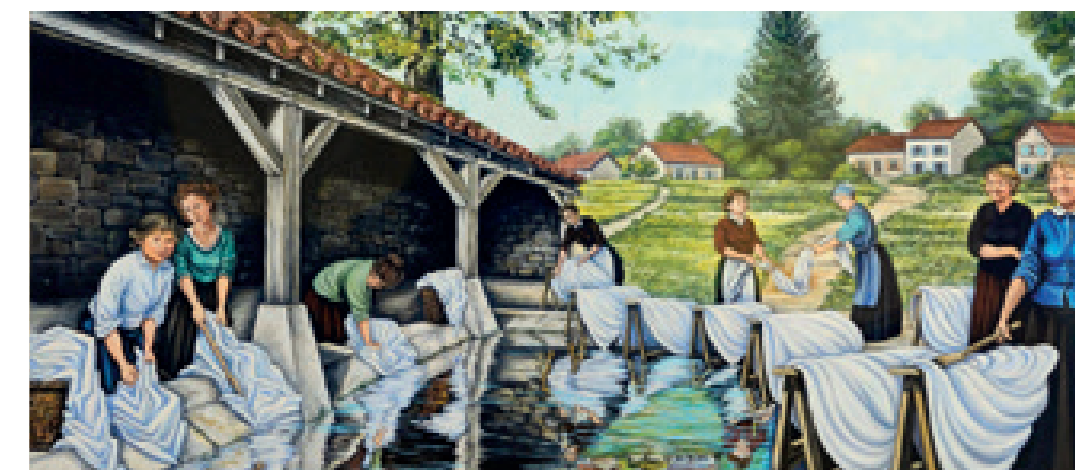
RÔLE SOCIAL

Les lavoirs avaient une importante fonction sociale. Ils constituaient en effet un

des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir et discuter. L'activité de nettoyage du linge était physiquement très difficile. Aussi, le fait de la pratiquer de façon collective la rendait plus facilement supportable : les femmes pouvaient discuter entre elles, plaisanter, chanter... Des conflits surgissaient également parfois. Pour ces différentes raisons, un certain nombre de légendes (histoires d'animaux fabuleux racontées par les parents pour éviter que les jeunes enfants s'approchent de cet endroit où ils pourraient se noyer, des lavandières de nuit aux dames blanches) et de « codes » se sont développés autour des lavoirs : règles officielles relatives à leur fréquentation, interdits religieux, traditions à respecter, hiérarchie (bizutage des nouvelles, la place la plus prisée près de la fontaine est réservée d'office à la plus ancienne blanchisseuse), etc. La culture populaire conserve ainsi de nombreuses traces du rôle social des lavoirs, de l'image d'Épinal des lavandières aux expressions courantes, chansons ou œuvres artistiques.

FRÉQUENTATION

La fréquentation des lavoirs était exclusivement féminine (elles pouvaient toutefois y emmener leurs enfants quand elles n'avaient personne pour les surveiller), les règlements de la police du lavoir punissant le contrevenant. Certaines femmes s'y rendaient à titre personnel tandis que d'autres y exerçaient les métiers de lavandières, laveuses ou blanchisseuses.



DES NOUVELLES DE L'EAU

Le SIAEP est le syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région de Feucherolles.



Il est constitué par les communes de Crespières, Davron, Feucherolles, Saint Nom la Bretèche, la communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine. Le nombre de clients desservis est de 11 902 pour 2 296 116 m3 d'eau sur 324 kms de réseau. Les

installations et le service sont en concession à la société SUEZ. Ce syndicat s'est réuni à la rentrée pour présenter son rapport d'activité 2019, sous la présidence de Mr Pierre Morange, maire de Cham-bourcy, réélu lors de cette assemblée.

UNE EAU DE QUALITÉ

Depuis juin 2018, l'eau qui coule de nos robinets est décarbonatée, donc moins calcaire. Si le processus a dû s'interrompre pendant le premier confinement pour cause de réduction d'effectifs, depuis le mois d'avril, l'eau est de nouveau douce.

Et cette eau est de bonne qualité :

451 analyses bactériologiques ont

été effectuées en auto-contrôle ou par l'ARS et 100% des analyses sont conformes aux normes.

UN RESEAU PERFORMANT

Le réseau lui aussi est de qualité. En effet grâce à une stratégie d'amélioration des canalisations, il présente un taux de rendement de 94,5% contre 79% de moyenne nationale : un niveau d'excellence ! Peu de fuites donc moins d'eau potable perdue.

Le bilan est donc positif ; la stratégie d'amélioration du réseau se poursuit et l'objectif est une encore meilleure qualité de notre eau, en travaillant sur une filtration des résidus d'antibiotique.

La totalité du rapport d'activité du SIAEP est consultable à la mairie pour ceux qui le souhaiteraient.

LES VENDANGES 2020 À DAVRON

Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, Davron accueille depuis 2017 un vignoble. La Winerie Parisienne a en effet fait le choix du « Nord » et est venue s'installer sur un terroir historique de la vigne, celui de la plaine de Versailles.



Depuis 2018, cette jeune équipe expérimente la conduite biologique de son vignoble et s'engage ainsi au renouveau de la filière viticole dans les Yvelines. Et ils n'ont pas chômé pendant le confinement... 13 hectares ont été plantés portant à ce jour la superficie totale du vignoble à 2 hectares, dont 2 hectares d'une



collection de cépages rares qui sont visibles sur le bas de la parcelle. Des cépages anciens de l'île de France, des cépages résistants et des cépages qui peuvent donner des vins liquoreux ; 500 pieds de Rieslings par exemple ! Au mois de Juin 2020, le vignoble a été baptisé : **Le Domaine de la Bouche du Roi**. Un clin d'œil aux

échansons et sommeliers qui approvisionnaient la cour en vins dès 1588.

N'HÉSITEZ PAS À ALLER LE DÉCOUVRIR !

Une signalétique a été installée afin de pouvoir découvrir les trésors du vignoble :

- Nom des parcelles en référence à Versailles et à l'histoire de Davron,
- Nature des sols,
- Cépages
- Expressions aromatiques.

Dès le début de l'année prochaine, le Millésime 2020 sera disponible pour des dégustations en primeurs qui commenceront bien évidemment à Davron. Ce millésime est déjà réservable sur le site de « *La Bouche du Roi* ».

L'accueil de la presse est très bon et les Davronais peuvent être fiers de leur terroir.



Retrouvez nos vins
&
Expériences œnotouristiques
sur :
www.la-bouche-du-roi.com



LA BOUCHE DU ROI
DOMAINE VITICOLE EN YVELINES

@LA_BOUCHE_DU_ROI

@LABOUCHEUROI

CONTACT@LA-BOUCHE-DU-ROI.COM

01 82 30 35 75



MADAME LABBÉ

Madame Ghislaine Labbé est arrivée avec sa famille dans les années 60. Son mari, Monsieur Robert Labbé a été maire de Davron de 1983 à 1996. Très impliqué dans la vie de la commune, Monsieur Labbé mettait un point d'honneur à améliorer le quotidien des jeunes et à embellir la commune. Madame Labbé participait et adorait animer les stands à la kermesse ou organiser la chasse au trésor dans tout le village pour les enfants.

Par la suite, elle intègre le CCAS de Davron et participe à tous les événements. Grande érudite, elle avait même participé au jeu « Neuro Challenge » de la commune. Sa silhouette fine, voire fragile, était familière des Davronais car elle aimait beaucoup participer aux manifestations de notre village et ne manquait jamais un rendez-vous du CCAS.

Elle avait gardé une âme d'enfant et s'émerveillait de tout. D'un esprit toujours curieux, elle aimait discuter de l'actualité, d'un reportage sur l'histoire ou d'un livre proposé par la bibliothèque tournante de Davron dont elle était membre. Elle était cultivée et c'était agréable d'échanger avec elle. Elle aimait beaucoup recevoir les étudiants qui, à l'initiative du Conseil départemental, lui rendaient visite pendant les mois d'été. Madame Ghislaine Labbé, nous a quittés le 4 Avril 2020, de mort naturelle, à l'âge de 98 ans. Elle était douce et bienveillante. Sa gentillesse, sa courtoisie et son plaisir d'être parmi nous vont nous manquer.

LE CCAS

Pour rappel, le CCAS est composé d'élus et de bénévoles qui organisent des repas, des parties de jeux ou encore des goûters avec les anciens Davronais. Encore une fois, nous n'avons pas pu faire tout cela cette année. Mais nous ne vous avons pas oubliés et nous avons tenu à vous offrir un colis de Noël dans l'attente de vous retrouver. (A partir de 70 ans ; renseignements en mairie ; adhésion gratuite)



LA GALETTE

Le 19 janvier 2020, Damien Guibout, Maire de Davron, a présenté ses vœux autour d'une galette savoureuse. Pendant ce moment de partage, Mr Gontran de Villèle nous a amusés et surtout bluffés avec tous ses tours de magie. Au final, ce rendez-vous avec les Davronais aura été en 2020 le seul que la mairie ait pu maintenir en raison de l'épidémie du Covid-19. Le maire et toute l'équipe municipale espèrent pouvoir se rattraper cette année, si la situation sanitaire le permet.

Art et Nature
FLORENCE LEGENDRE



**ARTISAN
FLEURISTE**
01 34 62 91 95

14, rue A. Lebourblanc 78590 Noisy-le-Roi
www.artetnature-village.fr

LE SPECTACLE DE NOËL



Le 8 Décembre 2019, comme chaque année, Damien Guibout et toute l'équipe municipale ont invité les Davronais à fêter Noël à la salle de Chavagnac. Nous avons eu le plaisir de découvrir le « Drôle de Noël chez Myrtille ». Un spectacle qui a été apprécié de tous. Le Père Noël a fait une apparition le temps de distribuer en avance les cadeaux pour féliciter les plus sages des petits davronais. Nous avons fini cet après-midi-là autour d'un goûter généreux, de rires et de discussions. Malheureusement, cette année, Mr Le Maire regrette de n'avoir pu réitérer cet événement qui est une tradition pour tous les Davronais. Mais il s'est assuré que le Père Noël n'oublie pas les petits enfants, alors...



Le 12 Décembre 2020, le père Noël est revenu pour faire sa distribution à la plus grande joie des enfants.



L'USCD

Peu d'événements ont pu avoir lieu à Davron en cette année si particulière.

Nous nous réjouissons d'avoir pu accueillir les nouvelles familles davronaises, le 29 septembre 2019. Nous étions nombreux à nous promener dans le village et à visiter l'église et le lavoir. Cette déambulation a été suivie de la projection d'un film sur le Davron des années 70 puis anciens et nouveaux davronais se sont retrouvés autour d'un verre. Chaque nouvelle famille a reçu un welcome pack mettant à l'honneur les produits locaux (bière, tablette de chocolat et confitures).

Trois rendez-vous ont pu avoir lieu avant le confinement :

L'heure du conte, le 26 janvier : Bien installés dans la bibliothèque, petits et grands ont écouté de belles histoires et partagé un bon goûter.

L'après-midi jeux/crêpes, le 2 février : Des joueurs de tous âges se sont réunis dans la salle de Cha-



vagnac. Tous étaient heureux de présenter leurs jeux favoris et d'affronter de nouveaux partenaires. La dégustation de crêpes a clos de manière festive et gourmande ce bel après-midi ;

L'atelier terre, le 1er mars : Hélène Lhomme a permis aux petits davronais d'exprimer leur créativité. De jolis animaux ont pris forme sous les petites mains et chacun était fier de pouvoir emporter son chef d'œuvre à la maison.

Malheureusement, la marche suivie d'un apéritif prévue au mois de mai a dû être annulée tout comme les festivités du 14 juillet programmées initialement en partenariat avec la mairie.

Un rendez-vous a été maintenu à la rentrée : la pétanque, le 13 septembre. Les amateurs ont profité de cet après-midi ensoleillé pour concourir sur le terrain de boules jouxtant la mairie. Des rafraîchissements ont été servis et les vainqueurs sont repartis avec des tablettes de chocolat.

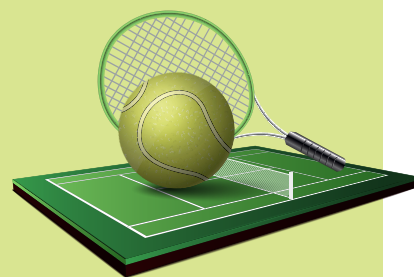
L'USCD est ouverte à tous les davronais sans cotisation ni adhésion. Nous vous invitons à nous rejoindre pour organiser de beaux moments festifs et amicaux et développer l'esprit village de Davron.

L'USCD vous propose également la location de tables et de chaises pour vos réceptions privées.

Contact : Sylvie Richard

06 86 04 42 30

sylvie.richard78@free.fr



USD TENNIS

Situé derrière le lavoir Sainte Blaise de Davron, le club de tennis donne la possibilité de jouer aussi souvent qu'on le veut dans un cadre de verdure et de calme. Le court est entretenu régulièrement afin d'être praticable toute l'année. Malheureusement cette année, le confinement n'a pas permis de tenir les rencontres (double et simple) du printemps mais nous donnons rendez-vous en 2021 à tous les sportifs pour des tournois où l'aspect convivial l'emporte sur la recherche de performance ! L'USD Tennis pratique des tarifs ultra compétitifs (Fiches d'inscription et tarifaire sur le site de la mairie) pour permettre à toutes les personnes (enfants et adultes) licenciées à la FFT et inscrites au club de jouer autant qu'elles le souhaitent. Affilié à la FFT les réservations se font par internet sur l'application Ten'Up. Pour toutes informations complémentaires et inscriptions, prendre contact auprès de Didier ECK au 06 28 02 00 25 président de l'USD Tennis. A vous de jouer !

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS AIMEZ LIRE ?

Le livre est un fabuleux vecteur d'échange, de relation, de communication et de plaisir partagé mais aussi une évasion.

Le livre éduque, apaise et fait rêver.

On lit pour se distraire mais aussi pour se connaître et se trouver.

Après un classement, un rangement des livres existants, et l'installation d'un endroit « cosy » pour petits et grands, nous prévoyons la réouverture de la bibliothèque en début d'année 2021 en espérant que les mesures sanitaires nous le permettent.

Nous vous accueillerons à l'étage de la Salle de Chavagnac, pendant deux heures un lundi et un mercredi sur deux ainsi qu'un samedi par mois pour commencer.

LES HORAIRES VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PROCHAINEMENT

Le prêt de livres sera gratuit et pour vous faciliter la restitution, les livres empruntés pourront être rendus directement à la mairie. Lire des livres aux plus jeunes est un plaisir qui se partage, un moment privilégié où l'on écoute et où l'on se parle. Nous prévoyons de convier quelques petits de la crèche accompagnés d'une puéricultrice, lors d'une brève parenthèse, à découvrir un livre et une histoire. L'organisation est en cours.

Dans l'attente de vous retrouver, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et demandes par mail : mairie@davron.fr



LE MANHATTAN
FAIT MAISON

Carte traditionnelle
Burgers - Pizzas
Poissons
Menu du jour (midi) : 13,70 €

9 Place Robert Brame
78590 Noisy-le-Roi
7j/7 sauf lundi soir
Tél.: 01 30 51 04 32

L'Aventura
BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN

OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR

12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

Dolia Nova

RESTAURANT & TRAITEUR
PIZZAS À EMPORTER

PROFITEZ DE NOTRE
SAVOIR-FAIRE
GASTRONOMIQUE
CHEZ VOUS !

DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H30 À 20H
2, AVENUE DU VALLON - 78450 CHAVENAY 01 30 55 75 32

TRANSPORTS LES MOBILITÉS DE DEMAIN

Vous connaissez le service TAD Ile de France Mobilités implanté sur notre territoire depuis 2018 : il vous permet de gagner la gare de Plaisir-Grignon ou de St-Nom-la-Bretèche ou de rejoindre n'importe quel arrêt du territoire de Gally Mauldre.

Depuis 2019, Ile de France Mobilités entité organisatrice des transports en Ile de France, a lancé de nouvelles opérations pour encourager de nouveaux modes de déplacement plus durables dont le vélo électrique et le co-voiturage.

LE VÉLO ELECTRIQUE

Véligo est le nouveau service de location de vélo à assistance électrique (VAE) lancé par la Région Ile de France : un bon moyen de découvrir ce mode de circulation respectueux de l'environnement.

Le vélo à assistance électrique permet de parcourir sans effort des trajets de l'ordre de 9km. Le véligo est équipé d'une batterie centrale de grosse capacité (500Wh), fixée sur le cadre. Elle peut se détacher au moyen d'une clé, et l'on peut ainsi recharger son vélo chez soi (le chargeur est fourni). On peut également la recharger en laissant la batterie sur le cadre. L'autonomie estimée est de 70 à 75 km. Pour des raisons de sécurité, les vélos sont bridés à 25 km/h.

La location du vélo dure minimum 6 mois. Pour louer un vélo il suffit de s'inscrire sur veligo-location.fr. Il faut compter 40€ par mois ou



20€ par mois pour les étudiants. L'entretien, l'assistance téléphonique et l'appli de guidage et d'information Véligo Location sont inclus. L'abonnement à ce service public peut être pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur. Une assurance n'est pas obligatoire mais conseillée. Si vous souhaitez recevoir votre VAE directement chez vous, prévoyez 60€ supplémentaire. L'Ile de France Mobilités

attribue une aide financière de 500€ pour l'acquisition de votre propre VAE. Cette demande peut être faite sur la plateforme d'Ile de France Mobilités.

LE COVOITURAGE COURTE DISTANCE

Pour gagner du temps sur le trajet domicile-travail, le covoiturage est un mode de transport économique, écologique et convivial.

Depuis 2017, Ile de France Mobilités mène une politique de soutien au covoiturage via un partenariat avec les plus grosses plateformes de covoiturage : BlaBlaLines, Co-voit'ici, Karos, Klaxit, OuiHop'.

Le calculateur d'itinéraire ViaNaviGo intègre les trajets de ces opérateurs. Ainsi, quand vous effectuez votre recherche d'itinéraire, un numéro s'affiche sur l'onglet Covoiturage c'est qu'un conducteur d'un des services réalise un trajet cor-

respondant à votre demande. Afin d'encourager les automobilistes à utiliser ce mode de transport, L'ile de France Mobilités subventionne les trajets de covoiturage :

- POUR LES PASSAGERS :

2 trajets par jour offerts à tous les abonnés Navigo annuel et Imagin'R.

- POUR LES CONDUCTEURS :

une indemnité kilométrique par trajet fixée entre 1,5 et 3 euros par passager en fonction de la distance parcourue dans la limite de deux trajets par jour et de 150€ par mois pour éviter la fraude.

- UN DISPOSITIF DE GRATUITÉ DU COVOITURAGE

pour les Franciliens est proposé lors des « pics de pollution » et de « perturbations majeures dans les transports ».

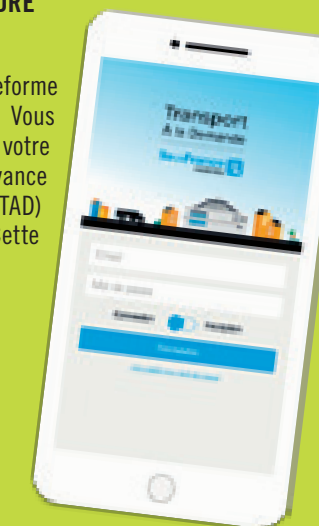
Pour résumer, le covoiturage permet de contribuer à fluidifier le réseau routier et ainsi lutter contre la pollution. Il permet également un gain de temps ce qui réduit le stress.

CONSULTEZ RÉSERVEZ VOYAGEZ

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)
GALLY MAULDRE

L'Ile-de-France Mobilités a lancé sa plateforme dédiée au transport à la demande (TAD). Vous pouvez sur le TAD Gally-Mauldre créer votre compte, réserver votre trajet (un mois à l'avance et jusqu'à la dernière minute), suivre votre (TAD) en temps réel, et évaluer votre trajet. Cette application vous propose :

- Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé & accessible, uniquement sur réservation
- Une mobilité possible adaptée aux différentes heures de la journée
- Une application disponible, simple d'utilisation et facile d'accès à tous pour réserver ses trajets
- Une nouvelle application mobile : TAD Île-de-France Mobilités, (Pour les personnes déjà inscrite sur l'appli FLEXIGO, la mise à jour se fera automatiquement).
- Un nouveau site internet : www.tad.idfmobilites.fr
- Un nouveau numéro : 09.70.80.96.63 disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption (hors jours fériés).



Location de vélos électriques et trottinettes

Développement du covoiturage, avec de nouvelles infrastructures et des primes financières

Toutes ces mobilités émergentes seront intégrées à l'application en temps réel : Vianavigo

Développement du free-floating, partage de voitures et deux roues en libre-service intégral, sans stations ni réservation.

Déploiement de navettes autonomes





Protection des aînés et personnes vulnérables en période de COVID19

En cas d'urgence : 17 ou 112

Opération tranquillité seniors

**Vous vivez seul(e)s ?
Vous êtes âgé(e)s**

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité seniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.



Le confinement accentue les menaces : Ayez les bons réflexes

- Restez chez vous mais gardez le contact avec votre famille et les personnes de confiance
- Signalez vous auprès de votre mairie
- Soyez vigilant par rapport aux appels malveillants ou mails frauduleux : ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires
- N'ouvrez pas la porte et ne laissez personne s'introduire chez vous

Si vous devez sortir

- Prenez votre attestation de déplacement, vos papiers d'identité et privilégiez les créneaux réservés dans les commerces.
- Attention aux faux gendarmes ! On n'exigera jamais de vous un paiement immédiat, par espèces ou CB, sous peine d'une majoration ultérieure du montant.

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

2020-C883 - sipa gendarmerie

FEUCHEROLLES AUTOS
Entretien - Réparations - Vente Véhicules Neufs et Occasions
01 30 44 37 75

31, route de Poissy 78810 Feucherolles (D30)



ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE DAVRON

L'un des objectifs de l'Équipe Municipale est de maintenir un village propre et entretenu. Toutefois la recrudescence des incivilités (mégots jetés par terre, déjections canines non ramassées, bruit et tapage nocturne, dépôts sauvages, vitesse excessive et stationnement gênant, dégradation des endroits publics...) constatée dans de nombreuses communes vient à compliquer cette tâche. Nous avons donc besoin des efforts de tous pour parvenir à respecter cet aspect civil de la commune.

ENTRETIEN

Après le départ du cantonnier en février dernier, nous avons eu de la peine à recruter surtout pendant la période de confinement. Les conséquences des travaux d'assainissement et de voirie et l'absence de personnel ont mis le village à rude épreuve. Depuis août, Frédéric Drouin, Davronais, a rejoint l'équipe et travaille à mi-temps. Il a fait un énorme travail de remise à niveau et effectue les tâches indispensables au maintien de la propreté. Tonte, désherbage, entretien des massifs et du stade de football, ramassage des feuilles, nettoyage des rues, gestion des poubelles/cendriers dans le village et tournées systématiques pour ôter les déchets sauvages.



L'entretien du cimetière qui représente un investissement important en temps mais primordial pour le respect de nos anciens est maintenant partiellement assuré par une société extérieure (utilisation de produits phyto sanitaires).

EMBELLISSEMENT

Dans la limite de nos moyens en budget et ressources, les partenariats signés avec Feucherolles et Crespières et en fonction de l'avancée des travaux, nous nous efforçons d'embellir le village sur 4 zones : les jardins de la Mairie incluant l'aire de jeux (réfection réalisée en 2019), la Croix St Jacques,



le Lavoir (restauration effectuée cette année) et la place de l'église (travaux dans le cadre du plan rural décalés dans la deuxième moitié de la mandature). Avec l'aide du Département, nous avons pu obtenir la décoration florale du rond-point sur la D307 entre Feucherolles et Crespières. Les travaux ont été réalisés fin octobre et mettent en avant le caractère rural et viticole du village (plantation de vignes et mise en place de barrières).

ÉQUIPEMENTS

Comme chaque année de gros investissements ont été réalisés pour maintenir le village propre :

- **Le renouvellement d'une partie du matériel du cantonnier** (réparation tracteur tondeuse, broyeur, brûleur...);
- **Le contrat trimestriel** pour le passage de la balayeuse dans les rues;
- **L'installation de panneaux routiers** pour la limitation de vitesse, interdiction d'accès à certains chemins communaux;
- **Des miroirs de sécurité** au niveau de l'intersection rue de Wideville/

Thiverval permettant aux automobilistes d'avoir un bon angle de vue lorsqu'ils sont arrêtés à ce carrefour délicat ainsi que dans l'impasse de la rue Saint-Jacques pour que les habitants puissent en sortir en toute sécurité. Un autre miroir routier est prévu dans la rue de Bullion pour pouvoir au mieux appréhender le virage;

- **Le partenariat avec Feucherolles et Crespières** pour les gros travaux d'élagage, de fauchage, d'évacuation des déchets encombrants.

N'oublions pas l'entretien des équipements précédemment mis en place comme le radar de vitesse à l'entrée du village pour sensibiliser les conducteurs à freiner avant le croisement du Clos Absolu et des 4 Fermes ou encore l'installation de poubelles et cendriers et les trois distributeurs de sachets pour déjections canines.

Nous travaillons et nous essayons régulièrement d'investir pour préserver notre village. Nous comptons sur votre aide pour les petits gestes du quotidien qui font la différence.

LES 10 COMMANDEMENTS DU BON VOISIN

- 1** Se présenter à ses voisins en emménageant à Davron.
- 2** Saluer les davronais croisés dans le village.
- 3** Stationner son véhicule correctement.
- 4** Sortir et rentrer ses poubelles au bon moment.
- 5** Tailler ses haies et ses arbres à une hauteur convenable.
- 6** Faire en sorte que les animaux respectent le confort de tous.
- 7** Faire du bruit ? Oui, mais à des heures respectables !
- 8** Prévenir ses voisins lorsqu'on fait une fête.
- 9** Offrir son aide si besoin.
- 10** Apprécier de vivre à Davron !



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE 2008

Les travaux de bricolage et le jardinage (Utilisant des appareils tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc.), ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

Les jours ouvrables :
De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : De 10h00 à 12h00

Tapage nocturne :
est compris entre 22h00 à 7h00

LA COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHETS MENAGERS ET POUCELLE JAUNE

Tous les mardis matin toute l'année.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Pour 2021, la collecte reprendra à partir du **lundi 29 Mars 2021** et sera tous les lundis matin jusqu'à mi-décembre 2021, tout ce qui n'est pas mis en sac doit être disposé en petits fagots.

LE VERRE

À l'entrée du village un conteneur à verres est installé, vous pouvez déposer tous vos emballages en verre. Attention après avoir déposé ne pas laisser vos cartons ou vos sacs. Ceux-ci ne seront pas ramassés par la société SEPUR

LES ENCOMBRANTS

5 Mai 2021 : Les pots de peinture, d'huile, de produits chimiques et pneus sont à apporter à la déchetterie de Garancière ou de Méré par vos soins.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La société SEPUR interviendra le **1^{er} mars, le 14 juin, le 13 septembre et le 13 décembre 2021** pour nettoyer la voirie, il serait souhaitable que les véhicules ne soient pas garés dans les rues, afin de faciliter le passage de la balayeuse

- Rue de Wideville
- Rue Hautement
- Rue Saint Jacques
- Rue de Bullion
- Rue de Thiverval



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



DÉCHÉTERIE

Vous avez la possibilité d'obtenir un badge d'accès auprès du S.I.E.E.D pour vous rendre à la déchetterie de :

- Garancières au 29 bis rue de la Gare 78890 Garancières
 - Méré au Chemin rural n°11 route de la Bardelle 78490 Méré
- Pour obtenir votre badge d'accès, il faut télécharger sur le site www.sieed.fr le formulaire de demande de badge et renvoyer le tout dûment complété avec les justificatifs demandés. Vous pouvez également trouver ce formulaire à la Mairie de Davron.

HYGIÈNE CANINE

Le plaisir que l'on peut prendre à se promener dans le village dépend, pour beaucoup de la propreté des trottoirs et des espaces verts. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que ces derniers doivent être tenus en laisse dans le village et que des sacs à déjections canines ont été mis à leur disposition dans le village :

- Au Lavoir,
- Près de la Mairie,
- À l'Abri bus



ATTENTION Nous rappelons également qu'un arrêté en date du 12 Octobre 2020 a été dressé interdisant l'accès aux chiens même tenus en laisse au lavoir. Les trottoirs et la pelouse ainsi que l'aire de jeux près de la Mairie ne sont également pas des endroits réservés pour laisser son animal se soulager.

FEUCHEROLLES IMMOBILIER
TRANSACTION LOCATION GESTION
UNE AGENCE AU CŒUR DE VOTRE PROJET

Votre projet immobilier
clé en main !

Pour tout mandat de vente
exclusif, les diagnostics
vous sont offerts !

www.feucherollesimmobilier.com
06 76 57 75 86 - 01 30 43 04 07 - corine.chauvin@feucherollesimmobilier.com

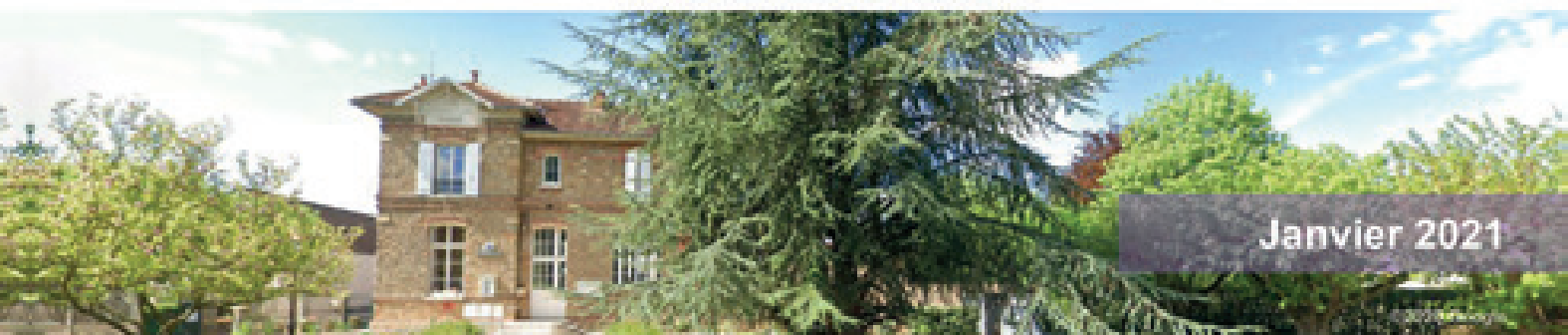
FEUCHEROLLES IMMOBILIER - 2 Place du 18 juin 1940 78810 Feucherolles
SIREN 803 234 541 RCS Versailles - Garantie Financière GALLIAN N° 841 812 506 - RCP COVEA RISKS N°120 137 405

COMMUNE DE DAVRON
**LOCATION SALLE
DE CHAVAGNAC**

Repas de famille, baptême/profession de foi,
réunions professionnelles pour entreprises
ou particuliers

Renseignements à la mairie de Davron :
01 30 54 47 14 - mairie@davron.fr

COMMUNE DE DAVRON



POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur <http://gem-emploi.org>

- ▶ Agent d'Entretien
- ▶ Agent des Services Hospitaliers
- ▶ Agent Polyvalent
- ▶ Aide-Ménagère
- ▶ Assistante Maternelle Agréée
- ▶ Auxiliaire de Vie
- ▶ Boulanger
- ▶ Chargé de Développement Local 78
- ▶ Chargé de Projet Marketing/Digital
- ▶ Chef de Culture
- ▶ Coiffeur
- ▶ Commercial Confirmé
- ▶ Comptable Unique
- ▶ Esthéticienne
- ▶ Jardinier Confirmé
- ▶ Militaire, Sous-Officier & Officier
- ▶ Préparateur en Pharmacie
- ▶ Réceptionniste
- ▶ Serveur
- ▶ Stage - Jardinier Paysagiste
- ▶ Stage - Maintenance des Bâtiments des Collectivités

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous

ÉPIS & PAINS
Pâtisseries artisanales

Farine bio maison et locale,
pains au levain naturel cuits au feu de
bois, brioches et autres gourmandises

Vente au fournil
lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h45

RÉSERVATIONS : 06 67 95 51 51

5 RUE DE GALLY
78450 CHAVENAY

Le Potager Gourmand

Vente à la Ferme - fruits et légumes

Production de la famille Prieur de Fruits
et Légumes frais tout au long de l'année

VENTE À LA FERME :
Mardi et vendredi de 16h à 18h30
à Feucherolles, RD 307, Chemin des 40 Arpents

AU MARCHÉ DE BAILLY :
Mercredi et samedi matin

Tél.: 06 12 41 84 33

EYDEN
Coiffeur Visagiste

Prenez rendez-vous en ligne sur
WWW.PLANITY.COM

2, avenue du Vallon
78450 Chavenay
Tél.: 01 30 54 51 69

11, rue du Chemin Vert
78810 Feucherolles
Tél.: 01 30 54 59 84

label vue

NOUVEAUTÉ

Prise de rendez-vous sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h - de 14h30 à 19h

LES DEUX GOURMANDS

- LA FABRIQUE ARTISANALE
- L'ÉPICERIE
- LA RESTAURATION

À Crespières, du **lundi** au **samedi 10h-19h**
01.30.57.07.73

LE COIN DE THIERRY

Boucherie • Charcuterie
Volailles • Rôtisserie
Épicerie • Cave

www.lecoindethierry.fr

2, Place du 18 juin 1940 Feucherolles
09 63 55 60 06 - 07 72 00 39 04

Femmes
Hommes
Enfants

Avec ou sans
rendez-vous

salon evolution
COIFFEUR CRÉATEUR

www.salonevolution.fr

6, rue Michel Pérot
Centre village
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 17

Ouvert mardi 8h30/12h - 14h/18h
Mercredi-jeudi-vendredi 8h30/19h
Et le samedi 9h/18h

MOTORS & CO
ANCIENNEMENT MINI & CIE

Véhicules de collection - Achat / Vente
Entretien & Réparation

24 ROUTE DE GRIGNON (D30) 78810 DAVRON
06 52 33 62 78 - 01 30 81 62 17 - dhohande@orange.fr

LES ADRESSES UTILES

RENSEIGNEMENTS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC

www.service-public.fr 01.34.49.78.00

PREFECTURE DES YVELINES

1 rue Jean Houdon 78010 Versailles
www.yvelines.pref.gouv.fr 01.30.61.34.00

SOUS-PREFECTURE

1 rue du Panorama 75105 St-Germain-en-Laye
01.30.90.80.62

TRESOR PUBLIC

14 bis rue de Mareil 78580 Maule 01.39.07.78.78

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

Hôtel du Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles - www.cg78.fr

GENDARMERIE

52 rue de la Gare 78630 Orgeval
01.39.08.24.00

FOURRIERE INTERCOMMUNALE

30, rue de la Bidonnière 78300 Poissy
01.39.65.23.76

JUSTICE

POINT D'ACCES AU DROITS (gratuit)

12 boulevard Louis Lemelle 78300 Poissy
01.39.65.23.11

PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

5 place André Mignot 78000 Versailles
01.39.07.39.07

DROITS DU CONSOMMATEUR / UFC-QUE CHOISIR

Ass. Au service des consommateurs. Assure des permanences ouvertes au public à la Maison des Associations, 3 rue de la République – 78100 St-Germain-en-Laye. Les 2e et 4e vendredis du mois, de 14h à 16h.

SERVICES SOCIAUX

ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

1 rue de la Fontaine – 78200 Mantes-la-Jolie
0 810.25.78.10

C.A.F. DES YVELINES

78090 YVELINES CEDEX 9
www.caf.fr 0 810.25.78.10



NOUVEAU A DAVRON
CHAUFFEUR PRIVE - VTC

Simo El Mait
15 rue de willeville - 78810 Davron

06.80.76.11.44

PRESTATIONS POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

- Transferts aéroports / gares
- Mise à disposition (à la journée ou à la 1/2 journée)
- Événementiel (mariages, séminaires, etc.)
- Trajets toutes distances

SANTE / URGENCES

TOUTES URGENCES	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
GENDARMERIE D'ORGEVAL	01.39.08.24.00
52 rue de la Gare 78940 Orgeval	
SOS MEDECIN	01.39.58.58.58
HOPITAL DE POISSY – URGENCES	01.39.27.51.17
10 rue du Champ Gaillard – 78300 Poissy	
CANICULE INFOS	08.21.22.23.00
URGENCES DENTAIRES (dimanche et jours fériés)	01.84.20.20.20
CENTRE ANTI-POISON	01.40.05.48.48
SAMU SOCIAL	115
DROGUE ALCOOL TABAC SERVICE	113
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
INFO VIOLENCE CONJUGALES	3919
SOS VETERINAIRE YVELINES	118 700
SPA PLAISIR	01.34.89.05.47
SPA ORGEVAL	01.30.74.90.80

SECURITE SOCIALE

C.P.A.M . des Yvelines 78085 Yvelines cedex 9
(www.ameli.fr) 3646

SORTIR

CINEMA DE MAULE 78580 « Les deux scènes »

Etablissement classé Arts et Essai – Place Henry Dumant - Cinema.maule@wanadoo.fr 01.34.75.08.08

CINEMA D'AUBERGENVILLE 78140 « Paul Grimault »

1 avenue de la Division Leclerc 01.30.90.04.19 – 08.92.68.31.45

CINEMA C2L POISSY

78300 Place de la République
www.cinema-poissy.com 08.92.68.00.72

LES MARCHES

A FEUCHEROLLES : Mercredi matin et samedi matin.

A POISSY : Marché Place de la république : Mardi matin et Vendredi matin

Marché de Beauregard,Pl. Racine : Jeudi matin.

A BAILLY : Mercredi et samedi de 8h à 13h

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : Centre ville : mardi et vendredi de 8h30 à 13h et dimanche de 8h30 à 13h30

A VERSAILLES : Marché Notre Dame : mercredi, jeudi et samedi de 11h à 19h.

Halles Notre Dame : du mardi au dimanche de 7h à 19h.

Marché St Louis : samedi de 8h à 13h.

Marché de Jussieu-Montreuil : samedi de 8h à 13h.

Marché de Porchefontaine : mercredi et samedi de 8h à 13h.

CULTE

CULTE CATHOLIQUE

Les paroisses de Feucherolles, Davron et Crespières sont attachées à celles de Chavenay et Saint Nom La Bretèche, sous le ministère du Père Jean-Michel Prouteau. Paroisse Saint Nom la Bretèche (78860) 2 Bis rue Charles de Gaulle

Tél : 01 34 62 81 62 - paroissestnom@gmail.com

CULTE PROTESTANT :

Temple de Feucherolles / Ste Gemme : Rue de la vieille Fontaine Tél : 09 52 46 00 10

Culte tous les 15 jours , le dimanche à 10h45

Pasteur Bouzerand

Temple de Poissy : Chaque dimanche à 10h30

CULTE MUSULMAN :

AMM (Association des Musulmans de Montigny)

47 bis rue Pierre Ronsard Tél : 01.30.43.25.74

CULTE JUIF :

Centre communautaire AVIV : 2 ter rue de la Beauce 78310 Maurepas Tél : 09.53.52.24.19

CULTE ORTHODOXE :

Paroisse St Jean Cassien et Ste Geneviève :

22 rue du Bel Air 78910 Trappes

père Yves Du Lac : 06.84.20.95.57

yvdulac@gmail.com



L'ÉGLISE S^{TE} MARIE-MADELEINE DE DAVRON

La messe a lieu tous les samedis matin à 9h00. Un dimanche sur deux la paroisse est ouverte à partir de 17h00 suivi d'une messe à 18h00. Ces permanences sont hors vacances scolaires. Toutes les informations sont disponibles sur le panneau d'affichage de l'église ou sur le site www.paroissessaintnomchavenay.com



CARROSSERIE LE VERGER

Réparation toutes marques
Vente de véhicules d'occasion

Route de Grignon CD 30 78810 Davron
Tél / 01 30 54 42 96 - Fax / 01 30 54 40 74



ALEX TRANSPORT

LIVRAISON - DEBARRAS
PETIT DEMENAGEMENT

RCS 442 752 440

FEUCHEROLLES Tél/Fax : 01.34.59.09.30
Portable : 06.87.47.60.76

JO LE TAXI 06 76 12 38 28
joletaxi78@orange.fr



TAXI COMMUNAL DE CRESPIÈRES
TRANSPORTS AÉROPORTS - GARES
CONVENTIONNÉ HÔPITAUX - TOUTS TRAJETS

"Je vous garantis un service de qualité pour tous vos déplacements allers ou retours."

demandez-moi un devis par mail ou téléphone"

joletaxi78@orange.fr
06 76 12 38 28

www.facebook.com/joletaxi78

**LES FERMES
DE GALLY** 

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés
78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES

10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2

Fer Plait

*Pressing Traditionnel
Blanchisserie - Ameublement
Services :*

Daim - Cuir

Tapis - retouche

PRESTATION DE QUALITE ARTISANALE

Centre Commercial Le Village - 4 place de l'Europe - 78860 SaintNom la Bretèche

Tél. 01 30 80 23 88

mardi vendredi 8h45/12h45 - 15h/19h30 - samedi 19h